



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'enveloppe du POSEI préservée grâce à l'action vigoureuse des autorités françaises

Paris, le 30 novembre 2020

L'accord de principe obtenu vendredi, confirmé ce jour par les Etats membres, assure le maintien à son niveau actuel de l'enveloppe du POSEI dont bénéficient les régions ultrapériphériques françaises, et consacre l'engagement du Président de la République et du Gouvernement en faveur des agricultures ultramarines.

Le programme d'option spécifique à l'éloignement et à l'insularité (POSEI) est le programme européen qui constitue la déclinaison du premier pilier de la politique agricole commune dans les régions ultrapériphériques européennes, soit pour la France la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane,

La Réunion, Mayotte et Saint-Martin. L'enveloppe annuelle pour la France pour ce programme s'élève à 278 M€.

Grâce à l'engagement du Président de la République, du Premier ministre et des membres du Gouvernement, à la mobilisation de nos parlementaires au Parlement européen, en lien toujours étroit avec l'Espagne, le Portugal et la Grèce, le maintien des enveloppes annuelles du POSEI a été obtenu.

Ce résultat traduit l'attention particulière que l'Union européenne doit consacrer aux régions ultrapériphériques de l'Union européenne, et aux agricultures qui s'y développent : l'accompagnement financier apporté par le POSEI, complété par des interventions sur crédits de l'Etat, et la politique de développement rural, vise en effet à soutenir des filières structurantes pour l'activité économique de ces territoires, dans une logique de transition agroécologique et d'approvisionnement davantage local.

Pour Sébastien Lecornu : « *Cet accord confirme que la solidarité européenne existe jusqu'aux confins de l'Union et reconnaît la place et la spécificité des régions ultrapériphériques. Les Outre-mer sont un atout pour les États membres concernés comme la France. Ils le sont aussi pour l'Union* ».

Pour Julien Denormandie : « A l'heure où les défis que l'agriculture ultramarine doit relever sont plus que jamais prégnants avec la crise de la Covid, je me félicite de ce maintien du budget du POSEI, indispensable pour renforcer la résilience des exploitations agricoles dans les DOM et la souveraineté alimentaire dans ces territoires ».

Pour Clément Beaune : « La stabilisation des montants du POSEI dans le nouveau cadre financier est l'incarnation de la pleine solidarité de l'Europe dans son ensemble à l'égard de nos régions ultramarines. C'est un signal important pour tous nos territoires, celui d'une Europe concrète et protectrice ».

Contacts presse

Service de presse de Sébastien LECORNU

Tel : 01 53 69 26 74

mompresse@outre-mer.gouv.fr

Service de presse de Julien DENORMANDIE

Tel : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Clément BEAUNE

Tel : 01 43 17 55 76

secretariat-presse.cabeu@diplomatie.gouv.fr